

Altonéo Développement

144 rue des Ponts de Cé
BP 70903
49009 ANGERS Cedex 1
Tél. 02 41 47 91 91

DECLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS

(Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du code de commerce)

Concernant la société suivante :

Dénomination : **ALTONEO DEVELOPPEMENT**
Forme juridique : Société à responsabilité limitée

Numéro unique d'identification - (Siren) : 501 830 475

Représentée par :

Nom : **BOISNARD** Prénom : **Olivier**

agissant en qualité de représentant(e) légal(e)

étant dûment habilité(e) par les textes régissant la forme de la société ci-dessus à effectuer la certification des documents comptables (art. R. 123-102 du code de commerce)

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 30/09/2025

- Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve
- Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes avec réserves
- Le ou les commissaires aux comptes ont refusé de certifier les comptes
- Le ou les commissaires aux comptes ont été dans l'incapacité de certifier les comptes
- Le rapport du ou des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant assortir la certification des comptes de réserves

Signature

DocuSigned by:

Olivier BOISNARD

D2090F83F8094F4...



contact@altoneo.com
www.altoneo.com



ALTONEO DEVELOPPEMENT

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 218 015 euros
Siège social : 144 rue des Ponts de Cé
49000 ANGERS
501 530 475 RCS ANGERS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 mars 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2025

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à 1 675 359,10 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 675 359,10 euros
A la réserve légale	83 767,96 euros

Solde	1 591 591,14 euros
A titre de dividendes aux associés Soit 42,06 euros par part	1 446 233,10 euros
Le solde	145 358,04 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 338 250,55 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 302 579,64 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 1 143 653,46 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué le 7 avril 2026.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis, l'année de leur versement, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable depuis le 1er

janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus éligibles à l'abattement (en euros)	non à (en euros)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)		
30 Septembre 2024	335 936,16 €		944 820,45 €	
30 Septembre 2023	310 036,32 €		813 845,34 €	
30 Septembre 2022	301 149,12 €		639 941,88 €	

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 mars 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

DocuSigned by:
Loïc GRANGER
7E2D80AC418D4B8...

Vos états financiers arrêtés au
30 septembre 2025

DocuSigned by:

Olivier BALSARD

D2090F83F8094F4...

Documents établis par



Être bien entouré, ça change tout !

144 rue des Ponts de Cé

49000 ANGERS

Tél : 0241479191

Fax : 0241748846

contact@altoneo.com

www.altoneo.com

SARL ALTONEO DEVELOPPEMENT

Activités comptables

144 rue des Ponts de Cé

BP 70903

49000 ANGERS

Comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2025

SOMMAIRE

SARL ALTONEO DEVELOPPEMENT

Du 01/10/2024 au 30/09/2025

COMPTES ANNUELS	3
Bilan - Actif	4
Bilan - Passif	5
ANNEXE COMPTABLE	6
Annexe des comptes annuels	7

COMPTES ANNUELS

BILAN - ACTIF

SARL ALTONEO DEVELOPPEMENT

Du 01/10/2024 au 30/09/2025

ACTIF	Valeurs au 30/09/25			% de l'actif	Valeurs au 30/09/24	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes			
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles				5		5
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	52 367	47 088	5 279		10 489	
Fonds commercial (1)	896 161		896 161		896 161	
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages						
Autres immobilisations corporelles	45 791	23 624	22 167		25 569	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)				48		51
Participations	8 354 416	65 005	8 289 411		8 286 411	
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés	446 618		446 618		429 008	
Prêts						
Autres immobilisations financières	11 150		11 150		11 150	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	9 806 503	135 717	9 670 785	53	9 658 787	56
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes	275		275		10 413	
Créances				12		20
Clients (3)	320 311		320 311		345 663	
Clients douteux, litigieux (3)	3 150	2 625	525		525	
Clients factures à établir (3)	73 355		73 355		164 522	
Personnel et comptes rattachés (3)						
Créances fiscales et sociales (3)	56 859		56 859		59 715	
Fournisseurs débiteurs	919		919		3 834	
Groupe et associés (3)	1 748 770		1 748 770		2 876 835	
Débiteurs divers (3)					9 306	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement				26		15
Actions propres						
Autres titres	4 701 913		4 701 913		2 630 449	
Instruments de trésorerie	500 000		500 000	3	500 000	3
Disponibilités	1 000 755		1 000 755	5	681 342	4
Charges constatées d'avance (3)	155 133		155 133	1	166 194	1
TOTAL ACTIF CIRCULANT	8 561 439	2 625	8 558 814	47	7 448 799	44
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	18 367 941	138 342	18 229 599	100	17 107 586	100

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

DS
OB

BILAN - PASSIF

SARL ALTONEO DEVELOPPEMENT

Du 01/10/2024 au 30/09/2025

PASSIF	Valeurs au 30/09/25	% du passif	Valeurs au 30/09/24	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 0)	8 218 015	45	7 712 291	45
Primes d'émission, de fusion, d'apport	5 492 841	30	4 805 564	28
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		4		2
Réserve légale	475 426		397 903	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	192 893		705	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 675 359	9	1 550 468	9
SITUATION NETTE	16 054 533	88	14 466 930	85
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	23 314		23 314	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	16 077 847	88	14 490 244	85
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques			34 313	
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS			34 313	
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	957 617	5	1 387 081	8
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Groupe et associés	393 623	2	369 003	2
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs	284 478	2	306 544	2
Fournisseurs, factures non parvenues	6 643		10 798	
Dettes fiscales et sociales	374 037	2	489 242	3
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	135 353	1	20 362	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	2 151 752	12	2 583 029	15
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	18 229 599	100	17 107 586	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

622 106

1 529 645

957 367

1 625 662

DS
AB

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALTONEO DEVELOPPEMENT

Du 01/10/2024 au 30/09/2025

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat

	Informations	
	Produites	Non produites NS NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0	
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0	
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0	
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS		NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	0	
CRÉDIT BAIL		NA
LOCATIONS		NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	0	
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS		
Variations de la réserve spéciale de réévaluation		NA
Variations de la provision spéciale de réévaluation		NA
ÉTAT DES STOCKS		NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0	
EFFETS DE COMMERCE		NA
ENTREPRISES LIÉES		NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0	
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	0	
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES		NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0	
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0	
LES ENGAGEMENTS	0	
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES		NA
LES EFFECTIFS	0	
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		NA
TRANSFERTS DE CHARGES		NA
ANNEXES COVID-19		NA
DETTES LIÉES À LA COVID-19		NA
COMMENTAIRES		NA

DS
OB

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALTONEO DEVELOPPEMENT

Du 01/10/2024 au 30/09/2025

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2025 dont le total est de 18 229 599.03 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 1 675 359.10 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Ces comptes annuels ont été établis le 08/12/2025.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

La société a procédé à une augmentation de capital en numéraire le 31 mars 2025 pour un montant de 505 724 €

La société a augmenté de 70% à 100% sa participation dans la société ALTONEO CONSULTING .

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la valeur liquidative.

Les comptes annuels au 30/09/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode rétrospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation non limitée

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALTONEO DEVELOPPEMENT

Du 01/10/2024 au 30/09/2025

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation.

Amortissements des biens décomposables :

Les biens décomposables sont amortis sur la durée réelle d'utilisation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	10 ans
- Concessions, logiciels	3 ans
- Matériel de bureau	5 à 10 ans
- Matériel informatique	3 ans
- Mobilier	8 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent les frais acquisitions des titres de participation

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

La contrepartie des provisions réglementées est inscrite au compte de résultat dans :

- les charges et produits exceptionnels pour les provisions compte 68725000

DS
OB

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALTONEO DEVELOPPEMENT

Du 01/10/2024 au 30/09/2025

FONDS COMMERCIAL

Mali de fusion constaté suite à un transfert universel de patrimoine réalisé en 2009 avec la société ALPHA
EXPERTISE

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
Fonds commercial			896 161	896 161
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL			896 161	896 161

TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES 896 161
(Partiel)

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AVANCES ET ACOMPTES

DS
OB

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALTONEO DEVELOPPEMENT

Du 01/10/2024 au 30/09/2025

CADRE A		IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations			
					suite à réévaluation	acquisitions		
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL		948 529				
CORPORELLES	Terrains							
	Constructions	Sur sol propre						
		Sur sol d'autrui						
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.						
	Installations techniques, matériel & outillage industriels							
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers			4 723			
		Matériel de transport						
		Matériel de bureau & mobilier informatique			36 754		4 976	
Emballages récupérables & divers								
Immobilisations corporelles en cours								
Avances et acomptes								
TOTAL				41 477		4 976		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8 351 416		3 000		
	Autres participations			429 008		17 610		
	Autres titres immobilisés			11 150				
	Prêts et autres immobilisations financières							
TOTAL				8 791 574		20 610		
TOTAL GENERAL				9 781 580		25 586		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine	
				par virt poste	par cessions			
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL						
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL				948 529		
CORPORELLES	Terrains							
	Constructions	Sur sol propre						
		Sur sol d'autrui						
		Inst. gal. agen. amé. cons						
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.							
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers					4 723	
		Matériel de transport						
		Mat. bureau, inform., mobilier				662	41 068	
Emb. récupérables & divers								
Immobilisations corporelles en cours								
Avances et acomptes								
TOTAL				662		45 791		
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					8 354 416		
	Autres participations					446 618		
	Autres titres immobilisés					11 150		
	Prêts & autres immob. financières							
TOTAL						8 812 184		
TOTAL GENERAL				662		9 806 504		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALTONEO DEVELOPPEMENT

Du 01/10/2024 au 30/09/2025

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		41 878	5 210		47 088
TOTAL		41 878	5 210		47 088
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén.	1 610	422		2 032
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	14 298	7 814	520	21 592
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		15 908	8 236	520	23 624
TOTAL GENERAL		57 786	13 446	520	70 712

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immos incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALTONEO DEVELOPPEMENT

Du 01/10/2024 au 30/09/2025

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires	23 314			23 314
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL		23 314			23 314
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	34 313		34 313	
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL		34 313		34 313	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation	65 005			65 005
- autres immobs financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	2 625			2 625	
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL		67 630			67 630
TOTAL GÉNÉRAL		125 257		34 313	90 944
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation			34 313	
	- financières				
	- exceptionnelles				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

DS
OB

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALTONEO DEVELOPPEMENT

Du 01/10/2024 au 30/09/2025

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les données concernant la société ENJOY YOUR BUSINESS sont celles du 31/12/2024 date de clôture du dernier exercice connu

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
ALTONEO CONSEIL - 15 rue des Bordagers 53810 CHANGE -	254 400	3 557 554	99.91	949 218
ALTONEO AUDIT - 15 rue des Bordagers 53810 CHANGE - 4	260 665	1 484 118	69.34	327 650
IT SOLUTIONS - 15 rue des Bordagers 53810 CHANGE - 538	40 000	120 288	100.00	93 806
ALTONEO CONSULTING - 144 rue des Ponts de Cé 49000 A	10 000	-3 770	100.00	-2 414
ACCEDA - 15 rue des Bordagers 53810 CHANGE - 89503550	50 000	45 309	70.00	15 829
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
FINALEC ARMOREC DEVELOPPEMENT - rue du bordage Bâti	15 000	266 810	50.00	193 088
ENJOY YOUR BUSINESS - 17 rue Océane 44800 SAINT-HER	18 334	109 710	20.00	23 140
b. Dans des sociétés étrangères				

DS
AB

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL AL TONEO DEVELOPPEMENT

Du 01/10/2024 au 30/09/2025

Informations financières (5)	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

DS
AB

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL AL TONEO DEVELOPPEMENT

Du 01/10/2024 au 30/09/2025

Informations financières (5)	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au §A :										
a. Filiales françaises										
ALTONEO CONSEIL - 15 rue des Bordagers 53810 CHANGE - 341228427	254 400	2 602 600	99.91	6 266 812	6 266 812	400 035		19 398 715	949 218	1 238 860
ALTONEO AUDIT - 15 rue des Bordagers 53810 CHANGE - 499885333	260 665	1 156 468	69.34	1 709 033	1 709 033	83 973		3 596 631	327 650	164 119
IT SOLUTIONS - 15 rue des Bordagers 53810 CHANGE - 538954702	40 000	26 482	100.00	84 209	84 209	155 085		2 004 369	93 806	19 000
ALTONEO CONSULTING - 144 rue des Ponts de Cé 49000 ANGERS - 878225132	10 000	-1 356	100.00	10 000	10 000	2 000			-2 414	
ACCEDA - 15 rue des Bordagers 53810 CHANGE - 895035509	50 000	29 481	70.00	35 000	35 000			155 389	15 829	
b. Filiales étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL AL TONEO DEVELOPPEMENT

Du 01/10/2024 au 30/09/2025

Informations financières (5)	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
2. Participations non reprises au SA :										
a. Dans des sociétés françaises										
FINALEC ARMOREC DEVELOPPEMENT - rue du bordage Bâtiment D 35510 CESSON-SEVIGNE - 830051348	15 000	73 722	50.00	110 015	110 015	251 462		193 855	193 088	30 000
ENJOY YOUR BUSINESS - 17 rue Océane 44800 SAINT-HERBLAIN - 84492191600046	18 334	-46 475	20.00	110 010	55 005			477 493	23 140	
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

DS
AB

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALTONEO DEVELOPPEMENT

Du 01/10/2024 au 30/09/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	11 150		11 150
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	3 150	3 150	
	Autres créances clients	393 666	393 666	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 177	1 177	
	Etat & autres coll. publiques			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée	55 682	55 682	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)	1 748 770	1 748 770		
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	919	919		
Charges constatées d'avance	155 133	155 133		
TOTAUX		2 369 646	2 358 496	11 150
Renvois	(1) Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

DS
OB

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALTONEO DEVELOPPEMENT

Du 01/10/2024 au 30/09/2025

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	155 133
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	155 133

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	73 355
Autres créances	109 920
Disponibilités	203 103
TOTAL	386 378

DS
AB

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALTONEO DEVELOPPEMENT

Du 01/10/2024 au 30/09/2025

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	32 269.00	239.00
Titres émis pendant l'exercice	2 116.00	239.00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	34 385.00	239.00

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent		
Résultat de l'exercice précédent		1 550 468
Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
Total des prélèvements sur les réserves		
TOTAL DES ORIGINES		1 550 468
Affectations aux réserves	- Réserves légales	77 523
	- Autres réserves	192 188
Dividendes		1 280 757
Autres répartitions		
Report à nouveau		
TOTAL DES AFFECTATIONS		1 550 468

DS
AB

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALTONEO DEVELOPPEMENT

Du 01/10/2024 au 30/09/2025

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	957 617	335 511	622 106	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	291 121	291 121		
Personnel & comptes rattachés	158 653	158 653		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	127 027	127 027		
Etat & Impôts sur les bénéfices	87	87		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	79 322	79 322		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	8 949	8 949		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	393 623	393 623		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	135 353	135 353		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	2 151 752	1 529 645	622 106	
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exer.	429 383			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés	346 998			

DS
OB

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALTONEO DEVELOPPEMENT

Du 01/10/2024 au 30/09/2025

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	250
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 643
Dettes fiscales et sociales	255 793
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	135 353
TOTAL DES CHARGES À PAYER	398 040

DS

OB

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALTONEO DEVELOPPEMENT

Du 01/10/2024 au 30/09/2025

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 28 570.00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 3.50 %

Table de mortalité INSEE 2024

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société					500 000	500 000
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir	18 650					18 650
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	18 650				500 000	518 650

	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	18 650				500 000	518 650

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
NEANT						
TOTAL						

DS
OB

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALTONEO DEVELOPPEMENT

Du 01/10/2024 au 30/09/2025

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
TOTAL						

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALTONEO DEVELOPPEMENT

Du 01/10/2024 au 30/09/2025

LES EFFECTIFS

	30/09/2025	30/09/2024
Personnel salarié :	17.70	16.30
Ingénieurs et cadres	4.70	4.70
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	13.00	11.60
Ouvriers		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALTONEO DEVELOPPEMENT

Du 01/10/2024 au 30/09/2025

DS
OB

ALTONEO DEVELOPPEMENT

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 218 015 euros
Siège social : 144 rue des Ponts de Cé
49000 ANGERS
501 530 475 RCS ANGERS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 mars 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2025

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à 1 675 359,10 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 675 359,10 euros
A la réserve légale	83 767,96 euros

Solde	1 591 591,14 euros
A titre de dividendes aux associés Soit 42,06 euros par part	1 446 233,10 euros
Le solde	145 358,04 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 338 250,55 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 302 579,64 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 1 143 653,46 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué le 7 avril 2026.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis, l'année de leur versement, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable depuis le 1er

janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus éligibles à l'abattement (en euros)	non à (en euros)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)		
30 Septembre 2024	335 936,16 €		944 820,45 €	
30 Septembre 2023	310 036,32 €		813 845,34 €	
30 Septembre 2022	301 149,12 €		639 941,88 €	

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 mars 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

DocuSigned by:
Loïc GRANGER
7E2D80AC418D4B8...